Les sociétés et leurs lois

Autor(en): **Collet, G.**

Objekttyp: **Preface**

Zeitschrift: **Mémoires de la Société Vaudoise des Sciences Naturelles**

Band (Jahr): **15 (1970-1974)**

Heft 1

PDF erstellt am: **31.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Mémoires de la Société vaudoise des Sciences naturelles
N° 91 1970 Vol. 15, Fasc. 1

Les sociétés et leurs lois

Ce mémoire rassemble les textes des conférences données à l'occasion de la journée scientifique du 8 novembre 1969, dans le cadre des manifestations destinées à commémorer le 150e anniversaire de notre société. Sept conférenciers ont traité, chacun de son point de vue, le thème proposé.

Ainsi, en quelques heures, les curieux des choses de la vie ont pu s'initier succinctement aux relations existant au niveau des infrastructures cellulaires, aux diverses sociologies de la biosphère et aux lois régissant une société humaine.

Disons d'emblée qu'il paraît difficile de définir simplement une société. Si l'on peut considérer les interactions entre organelles d'une cellule au sein d'un organisme comme des interrelations sociales, on ne peut rejeter le point de vue opposé qui fait aboutir à la conception d'un superorganisme pour rendre compte de la vie communautaire d'insectes sociaux. Ces deux positions démontrent bien l'embarras du biologiste face à la complexité du monde vivant. Et pourtant, le naturaliste qui se contente d'observer les interactions des organismes relève des manifestations de nature sociale, depuis les allélopathies entre végétaux de même espèce ou de genres différents, jusqu'aux relations nécessaires entre les constituants du couvert végétal et les composants de la faune qui l'habitent.

Le philosophe, avide de généralisation, propose alors pour caractériser la société le phénomène d'autostructuration. Ce dernier utilise notamment *l'information* pour se réaliser. Il y a là matière à un nouveau thème de discussion.

Si dans les textes qui suivent nous n'avons pas cherché à tout prix une unité de présentation, c'est pour conserver à chaque conférence sa manière et son esprit, reflet, croyons-nous, de l'enrichissante diversité qui fut l'apanage de cette journée scientifique.

Nous ne saurions conclure sans remercier très vivement tous les conférenciers de leurs exposés magistraux. Ils ont certainement trouvé dans l'intérêt qu'a manifesté l'auditoire la confirmation de l'excellence de leurs propos.

La SVSN se félicite de l'occasion qui lui est donnée de faire de ces exposés l'objet de l'un de ses *Mémoires*.

Le président :
G. Collet.